

Nouvelles publications



LES DICTIONNAIRES FRANÇAIS, OUTILS D'UNE LANGUE ET D'UNE CULTURE, de Jean Pruvost
Éditions OPHRYS, « L'Essentiel français », 2021, 228 pages, 18 €

Observant l'évolution de l'œuvre lexicographique de Jean Pruvost, c'est la métaphore de l'arbre qui s'impose, celle de l'histoire du langage de pair avec le développement des savoirs.

Au commencement les racines, quête inassouvie des origines, car les mots pourraient bien nous conduire vers la découverte des « *mystères que le ciel cache* ». Ainsi de *L'Étymologiae* d'Isidore de Séville au VII^e siècle, ouvrage fondateur de la pensée médiévale pour tout l'Occident latin pendant plus d'un demi-millénaire.

Est-ce la crainte de l'oubli de leur langue qui incita les érudits à « *recueillir* » les vocables estimés rares ou techniques ? Déjà au III^e siècle avant J.-C., Aristophane de Byzance avait fondé une École de lexicographie, mais aussi les Romains, avec Varron, au I^{er} siècle avant J.-C., lequel opéra un classement par matières dans le *De Lingua latina*. Le tronc de l'arbre a donc commencé sa croissance en latin, idiome dangereusement concurrent pour l'établissement du français. Mais fort heureusement, le roi François I^{er} signa en 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts, instaurant l'obligation de rédiger les documents officiels en français. La même année, l'imprimeur Robert Estienne publie le *Dictionnaire francoislatin* qui fait la part belle aux articles rédigés en français, même s'il conserve « *un bilinguisme discret* » ! Par la suite, le mouvement s'accélère : le XVI^e siècle finissant produit le *Trésor de la langue françoise* de Jean Nicot, tout à la gloire de la langue nationale ! Mais on a peine à croire que notre précieux idiome avait déjà besoin d'être défendu contre la menace vigoureuse de l'italien, et encore sournoise du latin ! Néanmoins, l'institution salvatrice fut l'Académie française, fondée en 1634 sous le règne de Louis XIII. À dater de cette époque, l'arbre s'enrichit de rameaux par milliers, sans compter une riche frondaison de dictionnaires bilingues, spécialisés et même (et surtout !) amoureux. Pouvait-on imaginer qu'en 2019, notre vénérable Académie offrirait gratuitement, par le biais d'un portail électronique avec un simple « clic », les neuf éditions de son *Dictionnaire* depuis la première en 1694 ?

Jean Pruvost déambule tout à son aise au sein de cette étonnante créature. La nouvelle édition de son ouvrage – lauréat en 2007 du prix de l'Académie française – indique les chemins à suivre selon nos intérêts intellectuels. Désormais, depuis son téléphone, tout citoyen moderne et branché peut s'initier aux arcanes dictionnaires... **Monika Romani**



LE PIÈGE DU TOUT-ANGLAIS EXPLIQUÉ AUX FRANÇAIS PAR UN ANGLAIS, de Donald Lillistone
Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 2021, 96 pages, 8 €

Après avoir lu l'essai de Donald Lillistone, enseignant anglais farouchement francophile, on se demande comment les anglophobes peuvent encore s'autoriser à pratiquer « le tout-anglais » ! Car sa démonstration visant à les remettre dans le droit chemin, est lumineuse.

D'abord, l'auteur rappelle la définition canonique de la langue par le linguiste Claude Hagège : manière de penser, façon de voir le monde, expression d'une culture, beaucoup plus qu'outil de communication. Il s'ensuit que « le tout-anglais », énoncé sous forme de globish (mot-valise composé de *global* et *english*), simplification n'utilisant que les expressions les plus communes,